Humery rencontrera Harry Corbett le 23 Juin, à Paris

Thuru contre le Suisse Krauchi

Une grande réunion internationale sera organisée le 23 juin, au Vélodrome d'Hiver.

Humery, champion de France des poids plume, sera opposé au champion britannique Corbett, en match-vedette.

Deux grandes rencontres franco-allemandes sont épinglées au programme : Domgœrgen, contre Molina et Breitenstraeter, contre Argotte.

Plusieurs autres rencontres complèteront ce beau programme, dont Thuru, de Valenciennes, contre le champion suisse Krauchi et Gleizes contre Dick Corbett.

Le Premier Congrès régional de la Mutualité du Nord et du Pas-de-Calais

IL AURA LIEU A SAINT-OMER LE 1er JUILLET

Ainsi que nous l'avons annoncé, le premier Congrès régional de la Mutualité du Nord et du Pas-de-Calais se tiendra à Saint-Omer, le 1er juillet prochain.

Le Ministre du Travail, de l'Hygiène et de la Prévoyance sociale, présidera effectivement ce congrès. Il sera assisté de MM. Raoul Péret, ancien ministre, sénateur, président général de la Mutualité française ; Georges Petit, président de la Fédération nationale de la Mutualité française ; Daniel-Vincent, sénateur, président d'honneur de l'Union départementale des sociétés de secours mutuels du Nord ; Gaston Roussel, conseiller d'Etat, directeur de l'Administration générale de la Mutualité et de la Prévoyance sociale du Ministère du Travail ; des Préfets du Pas-de-Calais et du Nord ; M. Tailliez, maire de St-Omer ; des parlementaires et des autorités officielles et mutualistes des deux départements.

La Ville de Saint-Omer a doté ce Congrès d'une subvention importante. Elle prépare une réception chaleureuse en l'honneur des Mutualistes du Nord et du Pas-de-Calais.

Un grand banquet par souscription (prix 20 francs) sera servi le dimanche, à 13 h. dans la cour de la Caserne de la Barre, sur l'Esplanade.

Une demande de réduction sur les prix de chemin de fer, ainsi que l'organisation de trains spéciaux ont été faites à la Compagnie du Nord.

Enfin, des prix importants seront affectés aux sociétés qui réuniront le plus grand nombre de membres.

UNE STATISTIQUE DU PRIX DE LA VIE

Le Ministère du Travail publie le supplément mensuel juin 1928, du « Bulletin de la statistique générale de la France et du service d'observation des prix ». De l'examen des renseignements qu'il renferme, il ressort que pour la France, les indices de prix de gros calculés sur la base 100, en juillet 1914, ont été les suivants :

Indice général portant sur un ensemble de vingt-neuf articles en produits nationaux : mars, 617 ; avril, 617 ; mai, 631, et mars 1928, 636 ; avril 1928, 637 ; mai 1928, 646.

Indice portant sur un ensemble de vingt-neuf articles en produits nationaux : Mars, 617 ; avril, 617 ; mai, 631, et pour un ensemble de seize articles en produits importés : Mars, 670 ; avril, 673 ; mai, 673.

En ce qui concerne les matières industrielles, les indices sont pour un ensemble de vingt-cinq articles et pour la même période : 674, 680, 674, 680, 677 ; pour les minéraux et les métaux, sept articles : 585, 589, 593 ; pour les textiles, six articles : 759, 775, 764 ; pour douze articles divers : 675, 678, 677.

A propos d'une nomination

M. SALENGRO ENTRETIENT DE LA QUESTION M. QUEUILLE MINISTRE DE L'AGRICULTURE

Nous apprenons que M. Roger Salengro, député du Nord, a eu un entretien avec le Ministre de l'Agriculture relativement à la récente nomination du nouveau Président de la Chambre d'Agriculture du Nord, nomination qui fit quelque bruit en raison de la personnalité du nouvel élu.

De cet entretien, il résulte que des modifications doivent intervenir réglant les conditions d'éligibilité aux chambres d'agriculture et qu'à ce propos l'initiative parlementaire est souveraine. Il est probable que des mesures en ce sens seront prises prochainement.

AU SUJET DE LA CIRCULATION DES PIÈCES DE NICKEL

Comme suite à sa récente délibération sur les abus auxquels donne lieu la circulation des pièces belges de nickel en France, la Chambre de Commerce de Roubaix a reçu de M. le Président du Conseil, Ministre des Finances, une lettre dont nous extrayons les passages relatifs aux mesures qu'il a prises immédiatement, pour remédier à l'état de chose qui lui était signalé.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que je viens de donner à la Direction Générale des Douanes les instructions nécessaires pour qu'une surveillance très active soit exercée à la frontière belge en vue d'empêcher dans toute la mesure du possible l'introduction des pièces belges de nickel en France.

» D'autre part, j'ai prescrit au Trésorier-Payeur général du Nord de rappeler aux comptables placés sous ses ordres que les pièces en question ne doivent pas être acceptées en paiement à leur caisse et que seules les monnaies françaises de billon ont cours légal en France. »

LE PACTE CONTRE LA GUERRE POURRAIT ÊTRE SIGNÉ LE 14 JUILLET

On mande de Washington au « Times » :

« M. Kellogg, restant convaincu qu'il n'y aurait aucun avantage à modifier le texte du projet de pacte multilatéral, on suggère que la date du 4 juillet, fête nationale américaine, pourrait être choisie comme date à laquelle l'assentiment général des puissances pourrait être proclamé au monde, et que la date du 14 juillet (fête nationale française) serait fixée pour la signature du pacte ».

LES DOMMAGES DE GUERRE ET PRODUITS FINIS

A plusieurs reprises déjà, l'Administration préfectorale a appelé l'attention des industriels sinistrés sur les dispositions de la loi du 23 mars 1928 relative aux produits finis de l'industrie.

Elle croit devoir rappeler aux intéressés les dispositions du paragraphe 12 de l'article 11 de la dite loi:

« La Commission départementale sera saisie, à peine de forclusion dans le délai de 3 mois à partir de la promulgation de la présente loi ou dans les trois mois qui suivront la décision définitive d'évaluation, par une réclamation du sinistré. »

Ce délai expirant le 27 juin prochain pour les décisions rendues avant la promulgation de la loi, les intéressés sont invités à adresser, sans retard, leur réclamation à M. le Greffier de la Commission départementale des produits finis, 97, rue d'Esquermes, à Lille.

Ces réclamations seront appuyées des renseignements suivants: 1. Nom et prénoms exacts, ou raison sociale; 2. Profession ou genre d'industrie; 3. Lieu du dommage; 4. Commission cantonale où a été déposé le dossier et numéro d'enregistrement au greffe; 5. Date de la décision définitive et organisme qui l'a rendue (C. Cle ou d'arrondissement, Tribunal des D. D. G., Commission supérieure).

Joindre un duplicata de la décision et un timbre poste de 0 fr. 50 pour l'envoi du récépissé.

Le raid magnifique du "Southern-Cross" au-dessus du Pacifique

Ainsi que nous l'avons annoncé dans nos dernières éditions de samedi, c'est à 10 h. 10 du matin, que la « Croix-du-Sud » est arrivée. (L'heure indiquée correspond à minuit à Paris).

Les aviateurs australiens Kingsford-Smith et Ulm, le navigateur américain Lyon et le mécanicien Warner ont donc accompli leur raid merveilleux du Pacifique, de San-Francisco en Australie, franchissant plus de douze mille kilomètres de mer.

Le plus curieux de cette randonnée magnifique c'est qu'elle a été accomplie avec un appareil à roues, c'est-à-dire par un avion, alors que la logique semblait croire qu'elle dût être réalisée avec un hydravion. Mais ainsi vont les choses : c'est avec un avion à roues que Lindbergh franchit l'Atlantique, de New-York à Paris ; c'est encore avec un avion à roues, que Costes et Le Brix allèrent sans escale de Saint-Louis-du-Sénégal à Natal (Brésil). C'est enfin avec un avion à train d'atterrissage que Kingsford-Smith et ses compagnons traversèrent le Pacifique, d'abord de San-Francisco à Honolulu (îles Hawaï), puis des îles Hawaï à Suva (îles Fidji) et en une troisième étape, des îles Fidji à Brisbane (Australie).

Pour ce raid mémorable, ils ont mérité d'unanimes félicitations.

LES DEUX HARDIS PILOTES GARDERONT LEUR APPAREIL

M. Allen-Hancock, promoteur de l'expédition du « Southern-Cross » a fait don de l'appareil au capitaine Kingsford-Smith et à son compagnon et a pris à sa charge tous les frais de l'expédition.

D'autre part, le Président Coolidge a tenu à féliciter un des premiers le capitaine Kingsford-Smith, auquel il a envoyé le télégramme suivant : « Votre expédition courageuse a fait progresser l'aviation et a affermi les liens qui unissent votre Commonwealth et l'Amérique.

LE SCANDALE DE BAILLEUL

Le petites "combines" du maire escroc

IL REVENDAIT A VIL PRIX LES SOMPTUEUSES AUTOS QU'IL ACHETAIT

M. Delattre, juge d'instruction à Dunkerque continuant l'information ouverte contre le maire prévaricateur de Bailleul, Natalis Dumez, a entendu hier samedi M. G. B..., qui fut, pendant cinq années, chauffeur au service du maire escroc.

M. G. B... a fourni quelques indications sur les prodigalités de son ex-patron.

C'est ainsi qu'on apprend que Dumez, contrairement à ses dires, avait eu précédemment quatre superbes autos, achetées très cher avec l'argent des sinistrés et renvendues par lui à vil prix pour payer ses dettes de jeu.

C'est ainsi qu'une Berliet 16 CV., fut vendue le tiers de sa valeur ; une autre Berliet somptueuse, 22 CV., payée 78.000 fr., fut « bazardée » à un garagiste pour 8.000 francs ; une Hotchkiss luxueuse, achetée 40.000 fr., fut revendue 30.000 fr. trois mois après. Enfin, une Ravel de 40.000 francs fut soldée six mois plus tard, pour 12.000 francs.

C'est près de 200.000 francs que ces « combines » ont coûté aux sinistrés de Bailleul.

SA VIE DE JOUEUR

On sait que Natalis Dumez a puisé à pleines mains dans la caisse des sinistrés pour satisfaire sa passion de joueur effréné.

Son ex-chauffeur a donné au juge des détails à ce sujet.

C'est au Casino de Malo que Dumez commença à dilapider l'argent qu'il détenait. Il aborda ensuite les grands cercles et casinos de Paris, d'Ostende et de Paris-Plage, où il fit des pertes énormes.

Lorsqu'il allait jouer à Paris, il partait en chemin de fer et donnait l'ordre à son chauffeur d'aller l'attendre au retour à Amiens, d'où il revenait à son domicile où l'attendait sa femme éplorée.

Il se rendait souvent, la nuit tombée, à Paris-Plage où, à l'Hôtel de l'Ecu d'Or, il échangeait ses vêtements de voyage contre un élégant smoking, pour figurer honorablement au Casino, où il jouait toujours.

A l'aube, son chauffeur le ramenait à Bailleul où, insatiable, il se remettait à voler pour recommencer à jouer.

Le crime de la rue des Postes A LILLE

DELEBERGHE, LE COMPLICE DE VANDENBRUGGEN, JOUE LA COMÉDIE ; APRÈS AVOIR A PLUSIEURS REPRISES, PASSÉ DES AVEUX, IL REVIENT SUR SES DÉCLARATIONS.

On se souvient que lors de la reconstitution du crime de la rue des Postes, à Lille, qui se fit le 18 avril dernier, Jules Deleberghe, le complice de l'assassin présumé de Mme Tyrou, ne fit aucune difficulté pour relater d'une façon très nette et très précise, sa participation dans le meurtre de la vieille droguiste et pour dire dans quelles conditions le crime avait été perpétré.

Or, le matin même, il avait, dans un interrogatoire, déclaré à M. Glorian, juge d'instruction, qu'il n'était pour rien dans cette affaire, pour la bonne raison qu'il travaillait au moment où l'assassinat fut commis, aux mines de **Gouy-Servin**, dans le Pas-de-Calais.

Depuis, Deleberghe est à nouveau revenu sur ses déclarations ; il nie tout ce qu'il a dit, malgré les déclarations de la maîtresse de Vandenbruggen, Justine Dannels, qui maintient formellement ses accusations.

Devant les rétractations successives de Deleberghe, M. Glorian a fait procéder à une enquête approfondie dans le bassin minier et hier le juge d'instruction a interrogé à nouveau l'inculpé, qui a été également confronté avec plusieurs témoins sur son emploi du temps dans la journée du 9 janvier 1928.

Il a été ainsi établi qu'il était exact que Deleberghe travaillait aux mines de Gouy-Servin et qu'il logeait chez son frère Marceau qui habite à **Bouvigny-Boyeffles**, rue Logier. Il couchait dans la même chambre que sa tante, Mme Marguerite Druelle.

Dans la même maison demeure également un autre mineur nommé Blondel qui dans la nuit du 9 au 10 janvier, c'est-à-dire la nuit du crime, a travaillé à la mine. Ce dernier, qui est très affirmatif, déclare n'avoir pas vu Deleberghe ce jour-là ; cette déclaration a été confirmée par M. Druelle.

Ces deux personnes ont aperçu l'inculpé pour la dernière fois le 9 janvier à 11 heures du matin. Il partait avec son père et ils ont cru comprendre que les deux hommes se dirigeaient vers **Béthune**.

Deleberghe n'a été revu à **Bouvigny-Boyeffles**, que le 10 janvier à 8 h. 30 du matin.

Qu'a-t-il fait dans la nuit du 9 au 10 janvier ?

Comment aurait-il pu donner à la police des indications aussi précises sur l'assassinat de Mme Tyrou, s'il n'y avait pas assisté ?

Autant de charges accablantes, qui empêcheront vraisemblablement Deleberghe à persister à se disculper, après avoir passé les aveux que l'on sait.

Il conserve la même tactique que son complice Vandenbruggen ; il nie tout, même l'évidence. Malheureusement pour les deux gredins, Justine Danneels, reste affirmative, sans jamais varier dans toutes les dépositions qu'elle a faites jusqu'à présent.

Ajoutons enfin que le défenseur de Deleberghe, a demandé la mise en liberté de son client, ce qui lui a été d'ailleurs refusé.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Médiocre, très nuageux ; quelques éclaircies, averses et pluies intermittentes. Vent de sud-ouest. Température stationnaire.

DES NOUVELLES DE L' "ITALIA"

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Voici les différentes dépêches qui nous sont parvenues au sujet des communications par T. S. F. avec l' « Italia » :

Oslo, 9. — **On mande de Kingsbay : « La station radiotélégraphique a été priée, hier soir, à 20 h. 30, de ne ne pas émettre de signaux, le « Citta-di-Milano » ayant obtenu une communication radiotélégraphique avec l' « Italia ».**

« Le commandant du « Citta-di-Milano » a déclaré à 22 heures, avoir eu une communication directe avec l' « Italia » qui se trouve entre le 80 et 81e degré Nord et entre 25 et 30e degré Est.

Confirmations

L' « Agence Stefani » publie l'information suivante :

Depuis 19 heures, heure de Greenvich, le vapeur « Citta-di-Milano » aurait maintenu hier pendant près de 20 minutes le contact par T. S. F. avec l' « Italia ». Le dirigeable aurait donné sa position qui correspondrait à un point placé à vingt milles au Nord du Cap Leich Smith, à l'extrémité orientale de la terre Nord-Est du Spitzberg. Les signaux de l' « Italia » ont été entendus par le poste du « Citta-di-Milano » et par celui qui se trouve dans la cabane.

Oslo, 9. — **On mande de Kingsbay : Le « Citta-di-Milano » a reçu à 11 h. 15 un radiotélégramme de l' « Italia » disant : « Position expédition 30° 15' Nord, 22° Est ».**

Tous vivants !

Le « Norks Telegrambureau » reçoit une dépêche de Kingsbay disant qu'on aurait constaté que tous les membres de l'équipage de l' « Italia » sont vivants.

Avant de publier une PETITE ANNONCE avez-vous consulté sérieusement celles du "Réveil du Nord" répondu à toutes celles qui vous ont intéressé ?

Les Elections Cantonales auront lieu au mois d'Octobre

Au cours du Conseil des Ministres qui se tiendra mardi prochain à l'Elysée, M. Albert Sarraut soumettra à l'approbation de ses collègues, un projet de loi tendant à fixer dorénavant au mois d'octobre la date des élections cantonales.

Ces élections avaient lieu jusqu'à présent dans le courant du mois de juillet.

UNE DÉCLARATION DES DÉPUTÉS SOCIALISTES DU NORD

On nous communique :

Les journaux annoncent : 1° que le Gouvernement ajournerait à octobre les élections cantonales de prime-abord fixées à fin juillet ; 2° que les députés et sénateurs du Nord auraient fait à ce propos une démarche à la présidence du Conseil.

Les députés socialistes du Nord nous prient de faire connaître : 1° qu'ils se sont abstenus à ce propos de toute démarche ; 2° qu'on ne saurait les associer à une action qui n'engage que les députés qui, dans le Nord, se réclament de l'Union Nationale.

Le mystérieux drame de Paris-Plage

Ainsi que nous le laissions prévoir hier, le départ de M. Garanger, pour Monte-Carlo, n'était qu'une feinte. Des renseignements ont été simplement demandés là-bas ; toutefois, un inspecteur de Paris doit y aller pour les recueillir.

Hier samedi, M. Garanger a entendu de nouveaux témoins et a rendu compte de sa mission à M. Monmessin. Les investigations continuent.

Un voleur d'auto arrêté, brûle la politesse à la police d'Arras

Vendredi soir, vers 19 h. 30, M. Gustave Genet, représentant de la maison Bernard-Lévy, à Paris, rentrait en voiture automobile dans son garage, propriété de M. Bleuet, situé entre les numéros 15 et 17 de la rue Frédéric-Degeorges, lequel loue quelques « boxes » à des automobilistes. Il fut surpris de ne plus y voir une petite voiture qui lui appartenait, et se renseigna auprès de M. Bleuet.

Quelle ne fut pas sa surprise d'entendre conter l'histoire suivante : « Un grand jeune homme brun, mis correctement, était venu au garage. Il entama une conversation banale sur le temps et s'adressa à M. Bleuet :

» — En voilà du mauvais temps, monsieur; nous n'aurons pas d'été cette année ; justement que c'est Saint-Médard... nous en avons pour six semaines... *(sic)*.

» Et le particulier, pendant ce temps, tapotait autour de la « petite Citro », dont il prenait ainsi lente possession. M. Bleuet ayant eu besoin d'une aide, s'adressa à l'inconnu qu'il pensait être un ami de M. Genet. L'homme répondit avec empressement et grimpant dans l'auto : « Ah ! que c'est embêtant de sortir par du temps pareil ». Et il partit avec la voiture dans la direction d'Achicourt.

LE PLAIGNANT ARRÊTA SON VOLEUR

M. Genet alla raconter l'aventure à M. Marteaux, commissaire central, qui détacha immédiatement M. Ternois, chef de la Sûreté, et l'inspecteur Maille. Ceux-ci ne recueillirent que des indications précises sur la voiture mais, en ce qui concerne le voleur, M. Bleuet, comme signalement, fut bref : « un grand brun ».

Samedi, vers 11 h. 45, M. Genet et son fils, qui étaient à leur fenêtre, virent passer avec stupéfaction « la fugitive ». Vite ils sortirent en auto et filèrent derrière le voleur. Une crevaison mit fin à la poursuite car un pneu arrière de la voiture « aux brisques » rendit l'âme, et c'est ainsi que M. Genet amena son voleur au commissariat.

C'est un nommé Auguste-Anthyme Forestier, originaire du Calvados, né le 1er février 1894, garçon d'hôtel, sans travail depuis trois mois, et qui vendait du bois cassé pour subvenir à ses besoins, sa femme faisant des ménages. Forestier, qui demeure 72, rue St-Maurice, déclara qu'il avait été cité deux fois pendant la guerre, mais ne montra pas ses titres.

L'amateur du volant avait conquis son permis de conduire le 5 juin dernier, et mettait ainsi à profit ses talents de conducteur d'auto.

LA POLICE LAISSE ÉCHAPPER SA PROIE

Etant donnée l'heure du midi, Forestier, qui avait déposé ses papiers entre les mains des services de la police, quitta les bureaux de la Sûreté pour être confié aux agents de service au poste pendant le dîner.

Assis sur un banc, sous l'œil bienveillant du brigadier, Forestier avança sans se faire remarquer jusqu'auprès de la porte, tout en mimant de s'intéresser aux affiches apposées contre les murs du poste, puis, d'un coup, il ouvrit la porte, sauta les escaliers et se perdit dans la foule, dense le jour du marché.

Agents policiers de la Sûreté, le recherchèrent en vain dans l'après-midi, et dans la soirée le voleur d'auto courait encore.

Un violent incendie dans une chocolaterie à Mondicourt

LES ATELIERS DE FABRICATION DE CAISSES SONT COMPLETEMENT DÉTRUITS

Un incendie important s'est déclaré à la Chocolaterie Ibled, de Mondicourt, dans le canton de Pas, et a détruit complètement la scierie mécanique et la fabrique de caisses annexe de l'usine, faisant ainsi des dégâts assez importants.

La Chocolaterie est érigée en bordure de la place, face à l'habitation de M. Ibled, qui en est séparée par un chemin.

Derrière l'usine, sont situés les ateliers de scierie et la fabrique de caisses d'emballage, et au milieu d'un vaste terrain se trouve un dépôt de bois en grume. Le bâtiment a une longueur de 33 mètres sur 32 de largeur, et est construit en bois entouré de tôles ondulées.

Le matin, le garde, M. Jean Genty, qui habite près de la scierie, s'était levé vers cinq heures et avait visité les environs sans constater rien d'anormal.

Environ dix minutes plus tard, M. Gaston Rouillon, chauffeur, donnait l'alarme, ayant averti M. Noël Féron, directeur de l'usine, aidé de quelques voisins, les secours furent organisés tandis que M. Edouard Crétel, chef mécanicien, mettait la sirène l'alarme en mouvement. Les pompiers de Mondicourt accoururent sur les lieux, ainsi que ceux de Pas, avec leur moto-pompe.

Les sauveteurs firent la part du feu; le bâtiment fut détruit, mais les bois purent être préservés de l'incendie.

Les gendarmes de Pas, le chef Varlet et le gendarme Désmulie, avertis par un cycliste, vinrent sur les lieux procéder aux constatations.

Le montant des dégâts n'a pas encore été évalué ; les machines et les moteurs sont hors d'usage; les planches à caisse sont consumées. Il n'y a pas assurance.

Une roue se détacha d'un chariot et tua un enfant à Fenain

Comme il est d'usage au village, M. Eugène Gillot, *maréchal ferrant*, rue de la Gare, non loin de l'Abreuvoir communal, range près de sa forge, sur le trottoir, les instruments aratoires et les chariots qu'il a à réparer. C'est le lieu de réunion des gamins du quartier, qui trouvent là matière à maints amusements.

Samedi soir, vers 17 heures, en compagnie de quelques camarades, le jeune Marcel Martinache, âgé de cinq ans, qui était allé à l'école maternelle jusqu'à 16 h. 30, trompant la surveillance de sa mère, était donc en train de jouer autour de ces chariots. Un tombereau, sens dessus-dessous, offrait ses deux roues que les enfants se mirent à faire tourner. Le maréchal, en train d'y travailler, venait de rentrer dans sa forge.

La cheville qui assurait l'une des roues ayant été enlevée, cette roue, en tournant, sortit de l'essieu et tomba lourdement sur le bambin qui fut tué net, ce pendant que ses petits camarades, effrayés, se sauvaient à toutes jambes.

Une ménagère voisine, Mme Noé-Philippart, dégagea le pauvre enfant qui baignait dans son sang.

On transporta immédiatement la petite victime au domicile de ses parents, qui habitent non loin de là, une maisonnette, rue du Marais. On juge du désespoir du père, Clovis Martinache, un brave ouvrier mineur, âgé de 30 ans ; de la mère née Adèle Lesne, 25 ans, dont la victime était le fils unique.

Détail navrant ; on avait enterré le matin, à Erre, le village voisin, l'oncle de la jeune maman : M. Bouillon, l'entrepreneur.

Cet accident, dont la nouvelle s'est propagée très rapidement, jeta la consternation dans la localité, où la famille est particulièrement estimée.

Aux Agriculteurs sinistrés

LES ENGRAIS AZOTÉS ALLEMANDS SUR DOMMAGES DE GUERRE

Les engrais azotés allemands seront vraisemblablement distribués d'une part sur l'automne prochain, d'autre part sur le printemps 1929.

Comme précédemment, ces engrais seront un ou plusieurs des engrais suivants: sulfate d'ammoniaque, nitrate de chaux ammoniacal, chlorhydrate d'ammoniaque, sulfonitrate et urée.

Les agriculteurs sinistrés **qui disposent encore à leur compte de dommages de guerre** d'un crédit suffisant, pourront en obtenir, à condition d'adresser leur commande avant le 1er juillet 1928, **dernier délai**, à la Direction des Services agricoles du Nord, 15, rue des Vieux-Murs, à Lille. Ils utiliseront les imprimés réguliers qu'ils peuvent demander au même service. (Prière de joindre un timbre pour l'envoi.)

Il n'est accepté que des commandes de cinq tonnes au moins; les cultivateurs ont donc intérêt à se grouper. Ils indiqueront d'une façon très précise leurs besoins **pour l'automne et ceux pour le printemps.**

COUR D'APPEL DE DOUAI

PILLEURS DE NAVIRES A DUNKERQUE

Alexandre Timmerman, Valentin Zamaleck et leur sémillante complice, Berthe Leroux, formaient un brelan de coquins.

Leur association avait pris le nom joli « Les Navigateurs », mais ce n'était point sur les mers qu'elle exerçait. Le trio opérait tout simplement dans les ports, lorsque les navires venaient de s'y amarrer.

Ils montaient à bord des bateaux, exploraient les cales et les cabines et y raflaient marchandises, munéraire ou bijoux, en un mot tout ce qui était bon à *prendre* et ne constituait pas un volume encombrant.

Déjà les « navigateurs », aux doigts crochus, avaient randonné à Caen, à Rouen, au Havre et à Anvers, quand ils vinrent à Dunkerque où enfin ils se firent arrêter.

Le Tribunal correctionnel de Dunkerque condamne Timmerman et Zamaleck, chacun à 3 ans de prison, et Berthe Leroux à 6 mois.

En appel, hier, la Cour s'est montrée plus sévère. Elle a porté de 3 ans à 5 ans — soit le maximum — la peine des deux « navigateurs et elle a condamné à 13 mois de prison avec sursis la blune recéleuse, Berthe Leroux.

L'ESCROC DES ÉPICIERS LILLOIS ÉCOPE

Se donnant comme le représentant d'une importante fabrique de pâtes alimentaires, l'Italien Philippe Melluso se présentait chez des épiciers, à Lille, et proposait ses produits. Les prix qu'il faisait étaient à ce point intéressants que les commerçants passaient des commandes souvent très importantes et n'hésitaient point, pour être sûrs de la livraison, à accorder le billet de mille francs que Melluso leur réclamait.

L'Italien avait ainsi opéré dans plusieurs villes, car il va sans dire qu'aussitôt ses visites terminées, il s'empressait de déguerpir.

Mais à Lille, un commerçant plus méfiant que les autres prévint la police qui empêcha le « macaroni » de filer.

Condamné à 13 mois de prison par le Tribunal correctionnel, Melluso éprouva le besoin de venir s'expliquer devant la Cour. Il eut bien tort, car elle lui a octroyé le maximum — comme aux précédents — c'est-à-dire cinq ans.

ACCIDENT D'AUTO

Le 5 août 1927 à la sortie de Carvin, un automobiliste lillois M. Marcel D... qui se rendait à Lille accrocha au passage une autre voiture pilotée par M. Boulert, filateur à La Bassée et où se trouvaient ses deux fils.

Les occupants des deux véhicules furent plus ou moins blessés et l'auto de M. Boulert sortit de l'accident en assez mauvais état.

Le filateur de La Bassée réclamait 260.000 fr. de dommages intérêts.

En première instance Marcel D... se vit condamner à une amende et à payer à M. Boulert la double indemnité de 27.000 et 17.000 francs.

En appel hier, la Cours a confirmé le montant des dommages-intérêts mais elle a réduit de moitié celui de l'amende.

R. L.

Une discussion se termina dans le sang, à Menin

UN OUVRIER EN BLESSE GRIÈVEMENT UN AUTRE D'UN COUP DE REVOLVER

L'ancienne caserne de l'Ecole régimentaire de Menin, Place d'Armes, est habitée, depuis l'armistice, par une cinquantaine de ménages.

Les familles Sanctorum et Gevaert y occupent des chambres voisines. Depuis quelque temps, pour des raisons inconnues, les hommes vivaient en mésintelligence et avaient de fréquentes discussions.

Hier, samedi, vers midi, Auguste Sanctorum, maçon, né en 1884, rentrait pris de boisson. Il alla trouver son voisin Gilbert Gevaert, ouvrier de fabrique, née en 1893, qui lui défendit l'entrée de sa chambre.

Après une courte altercation, alors que Sanctorum voulait rentrer de force chez son voisin, celui-ci fit feu à quatre reprises. Une balle atteignit son adversaire à la tête.

Le médecin, appelé en hâte, constata que le projectile était entré sous l'oreille gauche, avait traversé la tête et était ressorti par la nuque.

Le blessé, conduit à la Clinique Saint-Georges, se trouve dans un état grave. Quant au meurtrier, il s'est constitué immédiatement prisonnier au bureau de police.

La police l'a transféré à la prison de Courtrai.

DEUX TERRIBLES ÉBOULEMENTS DANS DES PUITS MINIERS

On mande de Berlin que par suite d'un éboulement qui s'est produit la nuit dernière dans le puits Westphalien, trois mineurs ont été ensevelis. Ils n'ont pas encore pu être dégagés.

Un autre accident s'est produit dans le puits Borth, près de Reinberf, par suite d'un éboulement, plusieurs mineurs ont été également ensevelis. L'un d'eux a été tué, un autre grièvement blessé.

De grandes fêtes se préparent à Lille

ELLES DURERONT DE JEUDI A LUNDI

Le maire de Lille se fait un devoir de faire connaître que, sous les auspices de son administration, de grandes fêtes se préparent en cette ville :

1° De jeudi à lundi se déroulera le 44e Congrès national de la Ligue française de l'Enseignement ;

2° Dimanche et lundi sera célébrée la 4e Fête fédérale de l'Union des Amicales laïques du Nord ;

3° Dimanche, à l'occasion du 30e anniversaire de sa fondation, se tiendra le Congrès de l'Union des Corps de Sapeurs-Pompiers du Nord de la France ;

4° Dimanche et lundi auront lieu les fêtes organisées par le Comité des quartiers Saint-Sauveur, Saint-Maurice, Saint-Etienne ;

5° Samedi, dimanche, lundi, s'ouvrira, Palais-Rameau, l'Exposition-concours de la Société d'Horticulture du Nord de la France.

Si l'on considère que ces cérémonies et festivités coïncideront avec les fêtes communales, on est en droit de penser que, dans les jours qui vont suivre, des milliers d'étrangers mobiliseront en notre capitale des Flandres.

M. HERRIOT VIENDRA AU CONGRÈS DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

Si l'on en croit les notes qui nous parviennent, M. Herriot, ministre de l'Instruction publique, doit présider, dimanche 17, à Lille, la séance de clôture du 44e Congrès national de la Ligue de l'Enseignement.

Se basant sur un communiqué du Conseil des Ministres, des journaux ont paru penser que le ministre ne se rendrait pas à l'invitation que lui fit la ligue.

Nous sommes en mesure de faire connaître que M. Herriot arrivera à Lille, dimanche 17, à 11 heures, pour en repartir au milieu de l'après-midi.

INALIÉNABLES Titres amortissables Sexennales
ARGENT DE SUITE
Banque ESTIEVENART, 43, rue des Arts, LILLE

Roubaix

BUREAUX : 43, Rue de la Gare (Téléph. 9-51). — DEPOT DE VENTE : 78, Grande Rue.

Le Dimanche à Roubaix

Musée Woerts. — A l'Hôtel de Ville, de 10 à 13 h.

Spectacles. — Hippodrome, à 15 h. : « La Petite Chocolatière » par l'Amicale Régionale des Comptables.

Manifestation — A 11 h. 30, manifestation au Monument aux Morts par l'Association Régionale des Comptables.

Sports. — Athlétisme : au Parc Jean Dubrulle, toute la journée : Finales des Critériums du Nord.

Sport Ouvrier Roubaisien : à 10 h. aux Terrains Municipaux, entrainement.

Basket-ball : Amicale des Arts : à 10 h. entrainement facultatif 1 A et 1 B.

A 9 h. terrain de Saint Vincent, juniors contre A.S.S.V.

Fédération des Amicales : à 10 h., équipe 2 au Foyer, entrainement.

A. Halluin : Equipe 1 contre A.C.W. 1, à 10 h. au terrain.

Equipe 2 contre F.C.W. 2 à 9 h. 30 au terrain.

A. Oran : à 9 h. A.B.H. contre A.G.W. à 9 h. au terrain.

Tir. — Concours fédéral de tir à longue portée : Toute la journée au Stand dees Trois-Ponts.

Amicale des Arts : entrainement habituel et 2e dimanche du mois, pour la participation aux divers challenges.

A. Halluin : entrainement à 10 heures.

Natation. — La Roubaisienne : à 10 h. 30, au vestiaire, réunion des nageurs.

Boxe. — Académie des Sports : entrainement de 9 à 12 heures.

Cynophilie. — Club Cynophile Roubaisien : 1re épreuve du Championnat annuel de 7 à 13 heures.

Pharmacies de service. — MM. Lecru, 17, rue de Tourcoing ; Vigier, 65, rue Jules-Guesde.

Rhumes - Bronchites

Ne prenez pas au hasard n'importe quel sirop. Choisissez celui qui convient au genre de toux dont vous souffrez. Les Produits Corbeaux, spécialités de formule très étudiées, nous conseillent : Dans les toux grippales et irritantes, le « Balsamique Morsou », le flacon 10 fr. 10 et dans les toux graves et négligées, bronchites chroniques, le « Sirop Helcay », le flacon 11 fr. 20, 11 bis, rue de Lannoy, et 88, rue de France, Roubaix.

ACCIDENT DE TRAVAIL

Hier matin, vers dix heures et demie, M. Dubar Valère, âgé de 31 ans, manœuvre, demeurant rue Rossini, cour d'Halluin, 2, était occupé pour le compte de l'entreprise Willem, rue Saint-André, 2. Il maintenait une lourde pièce de bois soumise à l'action d'une scie circulaire. Soudain, le bloc se détachant avant le moment prévu, M. Dubar fut violemment contusionné à l'abdomen. On dut faire appel à M. le docteur Leplat, qui, en cas de complications possibles, fit admettre le blessé à l'hôpital « La Fraternité ».

PIEDS SENSIBLES... Chaussez-vous chez
Boucau-Vereecke, 5, rue Pierre-Motte, Roubaix

NOS STAGIAIRES A L'ÉTRANGER

Réunion de la Commission Officielle des Stages
Une récompense à un ancien stagiaire de Roubaix

On nous communique :

La Commission spéciale des stages de la direction générale de l'enseignement technique vient de se réunir à l'Office National du Commerce Extérieur à Paris, sous la présidence de M. le Sénateur Cuminal.

Des délégués des divers ministères assistaient à cette réunion, ainsi que M. Labbe, directeur général de l'Enseignement technique. Les sociétés régionales s'occupant du stage à l'étranger étaient également représentées, notamment les Associations de Paris, Grenoble, Nancy, Saint-Etienne et Roubaix-Tourcoing, celle-ci par son président, M. Charles Florin.

La Commission a admis un certain nombre de nouveaux stagiaires proposés par les associations générales. Sur la proposition de M. Florin, elle a également décerné une récompense exceptionnelle à un ancien stagiaire de la Société d'Encouragement de Roubaix-Tourcoing, M. Jules Cottenier, qui vient d'effectuer un stage d'une année dans tout le Proche Orient, Egypte Syrie, Palestine, Turquie, et Grèce.

Ce jeune homme a donné, par son travail aussi bien que par son excellente tenue, entière satisfaction aux attachés ou gents commerciaux et aux Directeurs d'Offices Commerciaux des différents pays dans lesquels il a séjourné.

Les appréciations les plus élogieuses ont été adressées à ce sujet au Ministère et à la Société d'Encouragement de Roubaix-Tourcoing a reçu de son côté, les félicitations pour l'heureux choix qu'elle avait fait en envoyant dans le Proche-Orient un jeune homme qui avait su se concilier les sympathies des personnalités avec lesquelles ses fonctions l'avaient mis en rapports.

Ce stagiaire s'est livré durant tout son stage à un travail acharné, et a fourni des rapports extrêmement documentés et très méthodiques qui forment un véritable volume de renseignements à l'usage des Exportateurs de nos produits textiles.

La récompense qui lui est attribuée consiste en une lettre officielle de M. le Ministre du Commerce, avec la médaille de l'Enseignement Technique, et une prime spéciale.

CYCLES Albert BAERT
216, Grande-Rue, ROUBAIX
DE TOURISME — DE LUXE — DE COURSE

SENS UNIQUE

Une contravention a été dérigée à la charge de M. Marcel B..., marchand d'œufs, demeurant rue de la Lys, à La Gorgue, qui suivait en automobile une direction contrariant le sens unique.

Deux manifestations

CHEZ LES COMMUNISTES

M. Vaillant-Couturier, membre influent du Parti Communiste, devait être à Roubaix, hier soir à 18 h. 30. Il était attendu à la « Prolétarienne », Boulevard de Strasbourg, où il devait faire une conférence politique.

A cette occasion, on avait décidé, dans le parti où il occupe une haute situation, de faire une grande manifestation avec cortège.

A partir de 18 heures, un rassemblement se forma place de la Liberté, mais M. Vaillant-Couturier fut vainement attendu. M. Florimond Bonte le remplaça. Deux cent cinquante personnes l'escortèrent jusqu'à la « Prolétarienne », Il n'y eut pas d'incident.

CHEZ LES SOCIALISTES

A la même heure, partait de la Coopérative « La Paix », un cortège improvisé, de plusieurs centaines de socialistes.

Entraîné par la Fanfare « La Paix », il parcourut, sans incident, le Boulevard de Belfort, les rues des Longues-Haies, de Lannoy, Decrème, etc.

Sur tout le parcours, des tracts furent distribués à profusion.

La manifestation se déroula dans le calme.

EXCURSIONS
en auto-cars confortables
Gand, Bruges, Grottes de Han, Ardennes, Vallée de la Meuse, Châteaux de la Loire, Lourdes.
Renseignez-vous sur départs et conditions :
Brasserie Flamande, 55, rue Nationale, LILLE

INCORRIGIBLE POCHARD

Le service de la Sûreté a procédé, vendredi dernier, vers 15 heures, rue de l'Hôtel-de-Ville, à l'arrestation de la femme Marie L..., âgée de 42 ans, ménagère, sans domicile fixe, en vertu d'un extrait de jugement du Tribunal correctionnel de Lille du 18 mai 1928.

Marie L..., qui affectionne particulièrement les petits verres, a été conduite hier à Lille, pour être mise à la disposition de M. le Procureur de la République.

Phonographes

J. BARDIAUX, Seule Maison (53, rue de Lannoy) accréditée pour la vente des appareils et disques Pathé. Tout le catalogue, 15.000 disques, 25 modèles en magasin. Maison de confiance fondée en 1907.— Facilités de paiement. —1—

LE PRIX DE LA VIANDE

Cours des viandes en cheville (Semaine du 4 au 9 juin 1928) :

Bœufs, vaches et genisses. — 1re qualité : 8 fr. à 9 fr. extra jusqu'à 12 fr. ; 2e qualité : 6 fr. 50 à 7 fr. 50; 3e qualité : 5 fr. à 6 fr.

Taureaux. — 1re qualité : 6 fr. 50 à 7 fr. 50 extra 8 fr. ; 2e qualité : 5 fr. 50 à 6 fr. ; 3e qualité : 5 fr.

HYGIÈNE DE LA FEMME SOINS INTIMES

Toutes douleurs, inflammations, pertes blanches, hémorragies des époques, Retour d'âge. Vapeurs. Soulagement garanti par les plantes ou l'argent remboursé : 14 ans de pratique et succès. Mme BONTE, sage-femme, herboriste, 315, r. du Blanc-Seau, à TOURCOING.

LA MATINÉE DE GALA DE L'ASSOCIATION RÉGIONALE DE COMPTABLES

Nous avons parlé longuement ces jours derniers du 25e anniversaire de la fondation de l'Association Régionale de Comptables.

A cette occasion, une grande matinée de gala est organisée à l'Hippodrome au jourd'hui dimanche 10 juin, à 15 heures.

Une pièce en 4 actes de Paul Gavault : « La Petite Chocolatière » sera jouée avec des artistes de premier ordre et la distribution suivante :

Bédarride : MM. Lucien Dubosq, de la Comédie Française ; Paul Normand : Pierre Delcroix ; Lapistolle : Ed. Thémat ; Mingassol : Mig. Aniel ; Pinglet : Lenglet ; De Pavezac : J. D'Orvillers ; Cosar : Ch. Divry ; Benjamine Lapistolle : Mme Maria Spg ; Rosette : Yvonne Thénard ; Julie : Jane Rollette ; Florisse : Suzy Smolen.

Georges Carpentier à Lille

On annonce que l'ex-champion doit se trouver dans notre ville d'ici quelques jours.

La Direction des « Ambassadeurs » a obtenu qu'il vint, dans cet établissement, chanter et danser avec sa jolie partenaire, comme il le faisait au Palace, à Paris, puis se montrer dans une exhibition de boxe.

LES AMATEURS DE BONNE BIERE
fabriquée avec de l'orge et du houblon
densités garanties 4° et 5°5, s'adressent à la
Coopérative "L'AVENIR"
LA VÉRITABLE BRASSERIE POPULAIRE
Aucun versement n'est réclamé pour toucher les mêmes bénéfices que les actionnaires
Concurrence loyale impossible à qualité égale
INNOVATION
POUR LES PETITS MÉNAGES
Livraisons en fûts à partir de 25 litres
VINS DE TOUS CRUS ET SPIRITUEUX
au prix de revient
Adresser les commandes :
18 à 20, r. d'Aguesseau, FIVES-LILLE. Tél. 9.96